

Référentiels EPSF

Document technique

Matériel

Moyen acceptable de conformité

Palpage de la tension d'alimentation des engins moteurs électriques

SAM E 902

Applicable sur : RFN

Edition du 04/07/2012

Version n° 1 du 04/07/2012

Applicable à partir du : 04/07/2012

Remplace : IN 2734 (version 1 du 01/10/2003)

Avant-propos

Ce texte constitue un moyen acceptable de conformité. Conformément à l'article 4.I de l'arrêté du 19 mars 2012, la prise en compte de ses dispositions permet de présumer le respect des exigences réglementaires applicables.

Toutefois, ceci ne fait pas obstacle à la mise en œuvre par les entités concernées de solutions différentes de celles proposées par le présent texte comme prévu à l'article 4. III de l'arrêté susmentionné.

Avertissement

Le présent document reprend intégralement le texte de même dénomination élaboré par la SNCF¹ et publié à l'époque sous référence IN 2734 (version 1 du 01/10/2003) du système de prescription de la Direction de l'Infrastructure SNCF. Ce texte était cité par l'annexe à l'arrêté du 1^{er} juillet 2004.

Le contenu en est inchangé afin de ne pas retarder sa publication sur le site internet de l'EPSF². Certaines spécifications qui y sont formulées peuvent dépasser les strictes exigences découlant de la réglementation.

La terminologie SNCF, éventuellement utilisée devra, si besoin, être adaptée par les lecteurs à celle en usage dans leur entreprise.

La mise à jour de ce document sera entreprise ultérieurement. Les utilisateurs de ce document sont invités à faire part à l'EPSF de toutes les remarques et difficultés vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

¹ Direction déléguée Système d'exploitation et Sécurité de la Direction de l'Infrastructure SNCF.

² Prévues par l'article 4 de l'arrêté du 19 mars 2012 fixant les objectifs, les méthodes, les indicateurs de sécurité et la réglementation technique de sécurité et d'interopérabilité applicables sur le réseau ferré national.

Sommaire

1	OBJET	1
2	DOMAINE D'APPLICATION.....	1
3	REFERENCES NORMATIVES.....	1
4	EXIGENCES FONCTIONNELLES	1
5	ESSAIS ET PROCEDURES D'HOMOLOGATION	2

1 Objet

Cette spécification d'admission du matériel définit les prescriptions relatives au dispositif de palpage installé à bord du matériel moteur électrique.

2 Domaine d'application

Ces prescriptions s'appliquent sont à respecter sur le matériel roulant électrique admis à circuler sur le réseau ferroviaire national.

Elle constitue le recueil des exigences minimales et obligatoires en ce domaine.

3 Références normatives

- Arrêté du 5 juin 2000 relatif aux règles techniques et de maintenance applicables aux matériels roulants circulant sur le réseau ferré national.
- NF EN 50-163.

4 Exigences fonctionnelles

Les organes de détection, appelés circuits palpeurs et connectés au plus près des dispositifs de captage, doivent :

- Provoquer automatiquement l'ouverture des organes de coupure lorsque la tension de la source d'alimentation est trop basse ;
- Empêcher la fermeture des organes de coupure et d'isolement dans le cas où les circuits des engins moteurs seraient configurés pour une tension nominale différente de celle présente sur les dispositifs de captage, ou lorsqu'il n'y a pas de tension sur ces dispositifs de captage ;
- Permettre d'informer le conducteur de la disparition de la tension de la source d'alimentation.

Les plages de la tension d'alimentation des réseaux de traction à prendre en considération sont celles définies suivant la norme NF EN 50-163. Cependant, les engins moteurs peuvent fonctionner sous des plages de tension d'alimentation plus larges que celles données par la NF EN 50163. Dans ce cas, les valeurs seront à préciser dans le dossier d'admission du matériel.

La tension de la source d'alimentation est considérée trop basse lorsque sa valeur est comprise entre 0 V et 12,5 KV dans le cas du 25 KV monophasé, ou entre 0 V et 600 V dans le cas du 1,5 KV continu, ou entre 0 V et 400 V dans le cas du 850 V continu.

5 Essais et procédures d'homologation

Le dispositif sera homologué sur examen d'un dossier rédigé en français, et qui comprendra le schéma complet de l'installation.

Des essais pourront être menés pour valider certains éléments du dossier.

Fiche d'identification

Référentiel	Matériel
Titre	Palpage de la tension d'alimentation des engins moteurs électriques
Référence	Document technique - SAM E 902
Date d'édition	04/07/2012
Ce texte constitue un moyen acceptable de conformité	

Historique des versions		
Numéro de version	Date de version	Date d'application
1	04/07/2012	04/07/2012

Ce texte est consultable sur le site Internet de l'EPSF

Résumé
Ce document présente les dispositions minimales et nécessaires relatives aux fonctions du matériel roulant intervenant dans le palpage de la tension d'alimentation des engins moteurs électriques sur le réseau ferré national

Textes abrogés	Textes interdépendants
SAM E 902 (IN 2734) Edition SNCF du 01/10/2003	

Entreprises concernées	Toutes les entreprises ferroviaires
Lignes ou réseaux concernés	R.F.N. et réseaux comparables

Mise en forme		Validation		Approbation	
Nom	Date et signature	Nom	Date et signature	Nom	Date et signature
Denis RIPS	04/07/2012	Laurent CÉBULSKI	04/07/2012	Hubert BLANC	04/07/2012

Direction des Référentiels
Établissement Public de Sécurité Ferroviaire
60 rue de la Vallée – 80 000 AMIENS